

l'œuvre de relèvement du pays ; sur l'appoint de nos forces morales et spirituelles, et de même que nous avons accueilli toutes les misères, sans nous occuper des races et des opinions, nous continuerons à contribuer à l'union, à l'unité, de tous nos moyens et par notre prière constante et universelle. »

La cérémonie officielle est terminée. Le cortège et une grande partie des assistants se dirigent vers l'église abbatiale où va commencer l'office religieux. Auparavant, le R<sup>m</sup> P. Abbé entraîne ses invités à la grande salle de l'Hôtellerie où un vin d'honneur est préparé. Puis, saisie par l'ambiance de recueillement des cloîtres, c'est presque à pas furtifs que la nombreuse assistance, les personnages officiels en tête, pénètre dans l'église, et s'avance, de façon à encadrer le chœur. Les Pères chantent la Messe du Saint-Nom de Marie, mélodie purement grégorienne et dont l'interprétation n'a pour but que la piété. A l'Offertoire, s'élève le chant grave de l'orgue, mais nullement funèbre : le P. Bernard n'est pas à pleurer, mais à bénir et à envier ! Lorsque le Saint-Sacrifice fut achevé, tous se retirèrent, pénétrés de la paix de la maison de Dieu et hantés peut-être par cette parole surprenante du Christ Jésus, que M. Henry Bordeaux n'est pas « parvenu à entendre une seule fois sans frémir » : « Je suis la Résurrection et la Vie, celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra ! »

Ayant regagné le portail d'entrée, le cortège fut accueilli par la *Marseillaise* qui l'immobilisa une minute ; puis, la nombreuse assistance se dispersa, profondément impressionnée.

Deux journalistes résumèrent en beauté ces dernières émotions : l'un d'eux écrit : « Quelle impression étrange, bouleversante, que d'entendre notre hymne guerrier à la porte de cet asile de paix qui s'orne d'une statue de la Vierge ; mais Notre-Dame, Reine de la paix, sait bien que ces Français ne font la guerre que parce qu'ils aiment passionnément la paix. » L'autre rédacteur termine par ces lignes : « Et la Trappe refermera ses portes sur la gloire qui vient d'entrer. De ce jour mémorable, il restera un souvenir : deux coussins sur lesquels deux rubans rouges font une trace de sang... »

Les sentiments intimes des moines, avant, pendant et après la cérémonie, chacun les ignore, mais les devine. Toujours est-il qu'elle était bien d'actualité cette parole qu'un moine devait lire pendant le repas de la communauté suivant la cérémonie : « Quand quelqu'un fait du bien sur la terre, ce n'est rien en comparaison de celui qu'il pourra faire lorsqu'il sera rendu au ciel. »

Cette parole d'un humble Frère convers, thaumaturge et patron

du Canada, le Frère André, résume bien tout ce que Père Bernard reste pour nous et pour la France : un martyr de la patrie et un témoin de la foi.

La cité chrétienne compte un protecteur de plus.

## APPENDICE

Nous avons placé en appendice des documents qui nous sont parvenus en dernière heure et que nous avons tenu à insérer en raison de l'intérêt qu'ils présentent.

\*  
\* \*

### DOMINICAINS. (PROVINCE DE PARIS.)

Le 24 septembre 1947, rue de la Glacière, une plaque-souvenir fut inaugurée en l'honneur des héros du Couvent Saint-Jacques : le R. P. Guilhaire et le R. P. Chenault, victimes de la barbarie nazie, dont nous avons déjà parlé dans cet ouvrage. Au cours de cette émouvante cérémonie en présence de M. le général Chouteau, Gouverneur militaire de Paris, des décorations furent remises au R. P. Théry, un des artisans du débarquement allié en Afrique du Nord. Sur ce magnifique résistant, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre, de la Medal of Freedom, de la Légion d'honneur, de la Médaille de la France Libre et de la Médaille des Opérations méditerranéennes, *Leland Rounds*, un Américain, nous a envoyé un témoignage qui vient d'être traduit en Français. Nous ne résistons pas au plaisir de vous le faire connaître :

« Vers la fin du mois de juillet 1941, à un apéritif donné par un de nos bons amis, Ridgway Knight et moi rencontrâmes pour la première fois le Père Théry. Nous ignorions à ce moment-là qu'il avait prémédité cette rencontre, pour savoir pourquoi nous étions à Oran et si nous avions d'autres devoirs que ceux de vice-consul et d'officier de contrôle, d'après les accords Murphy-Weygand. Nos intentions envers le Père étaient au contraire uniquement sociales. Il ne nous venait point à l'esprit que nous parlions à un homme qui devait jouer un rôle important dans nos plans. Ce fut lui qui nous mit aussi en contact avec les chefs d'un groupe qui devait, un an et cinq mois plus tard, aider nos troupes à débarquer sur le sol de l'Afrique du Nord, et, en ce faisant, aider la France à reconquérir sa liberté.

Le Père Théry avait de l'esprit ; il était gai, ostensiblement bien informé et nous l'aimions. Il accepta l'invitation à déjeuner avec nous le jour suivant et il y vint avec un autre prêtre, l'abbé Cordier, jeune homme en civil. Ce dernier, nous l'avons appris plus tard, était lieutenant attaché au 2<sup>e</sup> bureau, mieux connu « comme Bureau des menées antinationales », un bureau qui devait chasser « les sales gaullistes », ou qui que ce soit qui n'était pas d'accord avec les idées de « Collaboration » du Maréchal.

Principalement parce que le Père Théry était très sympathique, partiellement aussi parce qu'on sentait qu'il y avait avantage à le suivre, qu'il tenait quelque chose en réserve, nous continuâmes à le voir fréquemment. Il y avait des cocktails, des déjeuners, des diners où des conversations sérieuses étaient tenues avec lui, dans la petite pièce qu'il occupait dans un appartement derrière la cathédrale.

Il s'en suivit trois mois d'exercices verbaux. Nous, bien entendu, commençâmes par faire quelques réserves. Il y avait toujours la possibilité que le Père fût un agent provocateur. Lui, tout aussi méfiant, cherchait à obtenir l'assurance que nous étions pour une France Libre et que nos rapports ne parviendraient jamais et d'aucune façon à Vichy.

Puis un jour, il nous invita chez lui pour rencontrer d'Astier de la Vigerie. D'Astier était un homme grand, distingué, évidemment de l'aristocratie française, un idéaliste avec de grandes qualités de chef. Comme par hasard, il appartenait, lui aussi, au M. A. Dans ces rencontres on insinuait qu'il y avait des Français qui ne croyaient pas encore que la France fût perdue et qu'il restait encore — et ceci était plus important pour nous — des Français prêts à faire quelque chose sur ce point.

Knight et moi, décidâmes de faire, nous aussi, quelques insinuations. La première fois que nous revîmes le Père Théry et d'Astier, nous leur dîmes donc « que nous espérions et croyions que les Etats-Unis entreraient bientôt en guerre et que nous aurions, bien entendu, besoin, le moment venu, de l'aide de tous les Français bien pensants ». Cette déclaration produisit son effet. Mais nous restâmes encore un mois ou plus avant d'être avertis de la formation déjà existante d'un petit groupe de résistants, préoccupés de tâter le terrain, essayant de trouver les moyens les plus effectifs pour débarrasser la France de ses ennemis. Ceci décidément nous intéressait et nous exprimâmes le désir de rencontrer quelques meneurs de ces groupes.

Les hommes que nous avons rencontrés démontraient de la manière la plus frappante, à quel point les préjugés de race, de religion, de politique avaient été submergés par le brûlant désir de détruire l'ennemi et de recréer une nouvelle France Libre. Il y avait :

Le Père Théry, dominicain, auteur de nombreux ouvrages et célébrité dans l'histoire médiévale ;

L'abbé Cordier, décoré de la Croix de guerre ;

Henri d'Astier de la Vigerie, royaliste ;

Gabriel Labat, chef adjoint de la police ;

Roger Carcassonne, juif, propriétaire de mines ;

René Brunel, chef de la Radio militaire ;

Jean Moine, aviateur.

La religion des deux derniers m'est inconnue, mais ils étaient tous deux d'un courage extraordinaire.

A ceux qui n'ont pas habité le territoire français durant la période qui suivit la défaite, il serait bon d'expliquer que la presse contrôlée par Vichy a créé une figure du Maréchal qui était presque celle d'un dieu. Par contre, le général de Gaulle était toujours traité comme « le traître de Gaulle » et son nom était toujours associé aux juifs, aux communistes et aux francs-maçons, ce qui devait le rendre méprisable aux yeux de tous les Français. Les journaux à tendance pro-axiste englobaient les anglo-saxons, dans cette catégorie. Ce genre de propagande était devenu un thème commun depuis la débâcle de la France, ce qui a rendu ce petit groupe encore plus remarquable. Dans des circonstances normales, la plupart de ces hommes ne se seraient jamais rencontrés. Quand la France fut en danger ils se rencontrèrent et furent amis.

Ce fut là le début de la Résistance. Plusieurs noms, évidemment, vinrent s'ajouter à cette liste primitive, au fur et à mesure que nos plans se développaient, comprenant royalistes, républicains, socialistes, radicaux-socialistes, communistes.

Les hommes rencontrés chez le Père Théry étaient tous des meneurs, - c'est-à-dire, « les capitaines ». Sous leurs ordres, il y avait plusieurs petits groupes, commandés par des « lieutenants ». Ceux-ci comprenaient des cheminots, officiers de l'armée et autres. Tous, ils avaient un point commun : la haine des « boches » et une haine plus grande encore pour les Français qui collaboraient avec eux.

On ne pouvait appeler ce groupe : cinquième colonne L'aide que ces hommes nous ont apporté n'était pas pour nous, mais pour

la France. Ils savaient que l'aide apportée pour leur pays aimé, était une victoire éclatante pour les Alliés et, pour la plupart de ces gens, les Alliés c'étaient les Etats-Unis, leurs traditionnels amis. Aucun parmi eux n'était agent payé. La question d'argent ne fut jamais mise en cause. Ces hommes désiraient des armes : ils voulaient des munitions, du matériel pour se battre, quand le moment viendrait. Si nous arrivions à les équiper, ils nous offraient de nous ouvrir la route.

Puis ce fut Pearl Harbour et la déclaration de guerre de l'Allemagne et de l'Italie. Ces événements ont changé considérablement les choses. Nous pouvions parler maintenant ouvertement de l'effort de guerre américain. Quelle serait notre base d'opérations ? Serait-ce l'Angleterre ? Nous concentrerions-nous sur le Japon ou, ce qui serait possible... serait-elle en Afrique du Nord ?

Le groupe, sur notre insistance, agit et travailla comme si on avait déjà décidé d'utiliser l'Afrique du Nord comme base (comme en vérité cela fut, mais à ce moment-là nous ne pouvions seulement qu'espérer).

Les fondations avaient été posées à Oran mais maintenant que nous étions en guerre, il nous fallait une base plus large. D'Astier alla à Alger où nous le rejoignîmes quelques jours plus tard. L'affaire entière était mise devant Robert Murphy, alors conseiller d'ambassade, chargé des opérations. Murphy donna son assentiment aux plans qui lui étaient présentés, mais avec certaines réserves.

Van Hecke, chef des chantiers de la jeunesse, fut contacté et se joignit au mouvement avec enthousiasme, nous arrivâmes à faire nommer d'Astier comme adjoint aux chantiers, afin de couvrir ses propres activités, ce qui lui permit, en effet, de rayonner dans toute l'Afrique du Nord.

Ceci se passait au début de 1942. A partir de ce moment, le mouvement de résistance s'accrut rapidement. D'Astier parcourait l'Afrique, de Casablanca à Tunis, ostensiblement comme adjoint de Van Hecke, mais en vérité tâtant les dispositions des gens, formant des groupes, nommant des chefs et préparant la base pour une petite armée, laquelle, au matin du 8 novembre 1942, a aidé beaucoup et avec succès, le débarquement de nos forces en Afrique du Nord.

Ce fut là une vaste opération. De nombreux hommes et femmes y ont contribué. J'ignore aujourd'hui les noms de la plupart de ces gens. Il se trouvait des hommes courageux et des chefs

splendides à Casablanca, à Alger, à Tanger et autres endroits. Sans ces hommes, rien ne pouvait être accompli, mais c'est dans la petite chambre du Père Théry qu'il faut chercher le début de cette opération. Ce fut son courage, son énergie inlassable et surtout sa compréhension profonde des hommes qui a rendu tout cela possible. en dépit des menaces d'arrestation qui l'obligèrent à se cacher, déguisé en civil, dans une ferme des environs d'Oran ; il revint dans sa petite chambre à Oran, plusieurs semaines avant le jour D, faisant des plans avec des lieutenants éprouvés, les encourageant et les tenant prêts à l'activité. Il restait là, ne pouvant même pas quitter sa maison ou se montrer à la fenêtre, jusqu'à l'entrée de nos hommes dans Oran.

Quand je revois ces journées fiévreuses, remplies d'événements plus émouvants que n'importe quel roman, je pense, en premier lieu, au Père Théry, dont la détermination et la prévoyance ont mis ces choses en action... »

\*  
\*\*

*Couvent du T. S. Sacrement (222, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris).* Le R. P. Ducatillon, se trouvant à New-York, favorisa, dès juin 1940, l'action du général de Gaulle et devint, en Amérique, un des guides spirituels de la Résistance. En 1941, il publia, aux Editions de la Maison Française de New-York : « *Guerre, cette Révolution* », qui fut bientôt traduit en espagnol et en portugais. Il devint un des professeurs de l'Ecole Libre des Hautes Etudes de New-York, qui fut, en Amérique, le grand centre intellectuel de la Résistance. En 1942, il collabora avec Maritain, le R. P. Deos, le R. P. Couturier, Auguste Viatte, à la rédaction du *Manifeste des catholiques européens séjournant en Amérique* (Editions de la Maison Française).

Il porta la parole au Canada, aux Etats-Unis, à Haïti, au Mexique, à Guatémala, aux Nicaragua, à Costa-Rica, en Colombie, en Equateur, au Pérou, au Chili, en Argentine, en Uruguay, au Brésil. Les remous produits par sa parole furent considérables.

Un certain nombre de ses discours et conférences prononcés en Amérique latine ont été publiés à Buenos-Aires, dans un volume intitulé : « *Dios y libertad* » (*Editorial Orden Cristiano*).

Le R. P. Maydieu, du *Couvent des Dominicains du Boulevard de la Tour-Maubourg*, fut, pour employer les propres termes de M. François Mauriac « un religieux qui, après avoir été un admirable soldat durant la drôle de guerre et après avoir été

fait prisonnier, s'est évadé dès les premiers jours puis s'est occupé activement de la Résistance, a souffert dans les geôles allemandes où il a été à deux doigts d'être abattu comme otage » (extrait de *Conferancia* du 15 janvier 1946).

Les Dominicains de Paris on eu, pendant la guerre 1939-1945, un certain nombre de morts au champ d'honneur.

\*  
\* \*

#### PICPUCIENS.

Le R. P. Masse, Religieux Picpucien, ancien combattant de 1914-1918, a rendu de précieux services à des Israélites inquiétés en 1942... et l'on sait, hélas ! ce que signifiait à l'époque ce simple mot : « inquiétés... » Il a donné asile à une victime de la Gestapo, traquée pour la seconde fois ; il a, en outre, contribué à l'évasion vers l'Espagne d'un aviateur bombardier-mitrailleur recherché par la Gestapo.

\*  
\* \*

#### RÉDEMPTORISTES (Province de Paris).

##### *Décision n° 1.338*

Le Général de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des Armées, cite :

A l'Ordre de la Division :

*Poyade Ferdinand. F. F. C.*

« Agent d'un réseau en territoire occupé par l'ennemi ; Rédemptoriste, né le 10 octobre 1872 ; animé d'un magnifique idéal patriotique. S'est mis spontanément à la disposition des Services de Renseignements dès le début de 1941. Avec un dévouement et un courage inlassables, a recueilli des renseignements précis sur les stationnements des forces allemandes et assuré la transmission vers le commandement de documents importants. Recherché par la Gestapo, a subi les interrogatoires sans faiblir, réussissant à déjouer les soupçons grâce à sa prudence, à son habileté. »

*Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939 avec étoile d'argent.*

Paris, le 16 novembre 1945.

Le Général DE GAULLE,  
Président du Gouvernement Provisoire  
de la République Française, Chef des Armées.

P. O. : Le Général JUIN,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale.  
Signé : JUIN.

*R. P. Rinjonneau.*

RINJONNEAU, Pierre-Jean.

*Campagne 1944-1945*, reprit le service du 8 août 1944 au 24 septembre au 2<sup>e</sup> Bataillon du 264<sup>e</sup> R. I. du 8 septembre 1939 au 8 septembre 1940.

*Campagne 1944-1945*, repris le service du 8 août 1944 au 24 septembre 1945 comme officier de liaison, au service de la « French Tactical Liaison », détaché auprès du XII<sup>th</sup> Army Group 1<sup>st</sup> Army, 28<sup>th</sup> Inf. Division, 110<sup>th</sup> Inf. Regiment U. S. Army.

Campagne de Normandie, Nord de la France, Luxembourg, Belgique, Allemagne.

*Décision n° 519.*

Sur la proposition du Ministre de la Guerre, le Président du Gouvernement Provisoire de la République, Chef des Armées, cite :

A l'Ordre de l'Armée

RINJONNEAU, Pierre-Jean, aspirant, Mission Française de Liaison près le 12<sup>e</sup> Groupe d'Armées U. S. A.

« Aspirant de réserve, plein d'allant, et ayant la plus belle conception de son devoir, qui s'est mis spontanément à la disposition de l'Armée de la libération de la Normandie.

Officier de liaison au 110<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie américain s'est signalé constamment par son dévouement et son esprit d'initiative.

Le 31 août à Pont-Sainte-Maxence, a, par son action personnelle, permis l'établissement d'une tête de pont et participé à la destruction de 2 voitures et de 2 pièces de 20 millimètres, ennemies.

S'est à nouveau signalé au cours des combats de la forêt de Hurtgen, en accompagnant volontairement les patrouilles de contact.

Porté disparu le 19 décembre à Allerborn, lors de l'attaque allemande sur le Luxembourg et la Belgique (1).

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

Fait à Paris le 16 mars 1947.

*Signé : DE GAULLE.*

*R. P. Magnier de Maisonneuve.*

EXTRAIT DE CITATION.

Ordre n° 1552.

*Cité à l'Ordre du Corps d'Armée.*

MAGNIER DE MAISONNEUVE, Maximilien. Rédemptoriste. Supérieur local des Rédemptoristes de Paris; né à Nantes, le 18 novembre 1906. Maréchal des logis au 4<sup>e</sup> Régiment d'auto-mitrailleuses.

(1) En réalité, prisonnier, interné en Pologne, libéré par l'avance russe, a pu rejoindre sa division au début de mai 1945 et participer à l'occupation du territoire allemand.

« Aumônier régimentaire d'une distinction et d'une culture supérieures, a, pendant toute la campagne, rempli les devoirs de son ministère avec un dévouement admirable et a acquis sur la troupe une influence indiscutable.

« A donné un magnifique exemple de courage et d'abnégation en accompagnant les troupes en première ligne et a fait preuve d'une activité inlassable sur les champs de bataille de Belgique et de France.

« S'est particulièrement distingué le 16 mai 1940 à Nalinnes (Belgique), en sauvant de très nombreux blessés sous un bombardement continu et d'une rare violence.

« Les 11, 12 et 13 juin 1940, dans les combats sanglants livrés sur la Suippe, la Seine et l'Aube, s'est imposé à l'admiration de tous en poursuivant sa mission sous le feu. »

*Attribution de la Croix de Guerre  
avec Etoile de Vermeil.*

Annule et remplace la citation au C. A.  
Ordre n° 37.

*R. P. Troisdeniers.*

TROISDENIERS (Jean-Baptiste), Première classe, né le 7 juillet 1911 à Landujan (Ille-et-Villaine). Citation :

Ordre n° 1348/C.

*A l'Ordre de la Division :*

TROISDENIERS, Jean-Baptiste, soldat au 47<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

« Prêtre soldat, du service auxiliaire, volontaire pour accompagner sa Compagnie au combat. A fait preuve d'un mépris absolu du danger au cours des journées des 10 et 11 juin 1940, à Varennes, en se portant sous un feu violent auprès de ses camarades blessés pour leur donner les secours de la religion. A été un exemple pour ses camarades en les réconfortant par son attitude et ses paroles et leur communiquant l'esprit de sacrifice qui l'animait. »

*Le présent Ordre comporte l'attribution  
de la Croix de Guerre avec Etoile d'Argent.*

*R. P. Simon.*

SIMON (Yves) scolastique Rédemptoriste de la Province de Paris, né le 3 mars 1916 à Fougères (Ille-et-Vilaine), tué le 9 juin 1940 à Nanteuil-sur-Aisne. Caporal-chef au 33<sup>e</sup> R. I. Médaille militaire et Croix de guerre avec palme.

*Citation :*

Le général de Corps d'Armée cite à l'Ordre de l'Armée SIMON Yves, Caporal-chef au 33<sup>e</sup> R. I. :

« Excellent gradé mitrailleur, plein de sang-froid ; au cours d'un coup de main ennemi sur les bords de l'Aisne, le 6 juin 1940, a dirigé le feu de sa pièce de mitrailleuse avec le plus grand calme, n'hésitant pas à se déplacer sous le feu pour augmenter l'efficacité du tir. Le 9 juin, défendant à Nanteuil-sur-Aisne le passage de l'Aisne, a été grièvement blessé à la jambe et est resté à sa pièce, le doigt sur la détente, sous un bombardement violent. Atteint d'un éclat d'obus en pleine poitrine, est mort à son poste de combat, donnant, jusqu'au dernier moment, le plus bel exemple de calme et de courage héroïque. »

\*  
\* \*

#### LES FILLES DE LA CHARITÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL.

L'amour de Jésus-Christ, l'imitation de ce divin modèle, l'union avec Celui qui est la voie la vérité et la vie, c'est tout saint Vincent de Paul c'est le principe de son admirable sainteté et la seule explication des grandes œuvres dont il a été l'instrument. Il fut amené, par la volonté de la Providence, à fonder les FILLES DE LA CHARITÉ.

Si grands que fussent les services des Dames de la Charité, ils avaient, aux yeux de saint Vincent, le grave défaut d'être incertains et de manquer de coordination et de régularité, les obligations mondaines se conciliaient mal avec les soins de tous les instants que réclame la souffrance. Il se résolut donc à concevoir une confrérie nouvelle, plus docile, ayant une plus grande compréhension des pauvres, mieux adaptée à leurs besoins, et qui doublerait la première en disposant d'une même liberté d'aller et de venir là où le devoir et la souffrance l'appelleraient.

Saint Vincent laissa cette confrérie se créer comme d'elle-même. Lui, toujours si prompt à suivre les desseins de la Providence, acquiesça à la demande d'une jeune paysanne de la paroisse de Suresnes qui se proposait à lui pour servir les malades. Cette paysanne avait la passion du dévouement. Son exemple attira quatre ou cinq jeunes filles, et c'est dans l'humble maison de Saint-Nicolas-du-Chardonnet que Louise de Marillac forma ses premières filles au service des pauvres, le 29 novembre 1633. Peu à peu le Seigneur manifesta sa volonté : « C'est Dieu seul, mes filles, qui est l'Auteur de votre compagnie » put affirmer saint Vincent. « Je n'y pensais pas ni Mademoiselle n'y pensait pas non plus. »

Et l'humble saint jugea que le temps était venu de réunir en une véritable communauté ces quelques filles des champs qui,

poussées par l'Esprit d'amour, s'offraient pour servir les membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Actuellement, les Filles de la Charité sont au nombre de 40.000, disséminées dans le monde entier, pour le service des pauvres, des malades, par les visites à domicile et les dispensaires. Elles sont également au service des enfants par les consultations des nourrissons, les crèches, les jardins d'enfants, les écoles, les colonies de vacances, les soins aux aliénés.

Le secret de cette perpétuité ? Jamais les Filles de la Charité ne se sont dépensées à d'autres actions qu'à celles de la Charité.

Les Filles de la Charité sont donc nées des malheurs des guerres, de la misère du peuple, de l'état d'abandon des malades. Saint Vincent de Paul les fonda en 1633, pour faire face à l'affreuse situation créée par les calamités inouïes de son époque, les Religieuses cloîtrées ne pouvant porter secours aux malheureuses victimes de ces calamités.

Un peu d'histoire, quelques noms quelques faits, c'est tout ce que cette note se propose de rappeler pour l'honneur de la religion et pour sa défense.

La pratique de la Charité des Filles de Saint-Vincent est allée jusqu'à l'héroïsme : dans les épidémies de choléra ou de peste des siècles précédents. Combien sont mortes de la fièvre jaune au Brésil en 1853, du typhus à Alger en 1868, encore de la fièvre jaune en Argentine, en 1871 ; 4 de la peste asiatique à Beyrouth, en 1908 ; 11 de la peste bubonique à l'Equateur, en 1939.

Héroïques, elles le furent au cours des guerres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : on les vit au Mexique, en Italie, en Crimée, relever les blessés sur les champs de bataille, les soigner dans les ambulances, où 1870, 1914 et 1939 les reprirent. Bon nombre succombèrent.

D'autres périlleuses occasions se présentèrent d'exercer leur dévouement ; notamment : durant les émeutes, les crises révolutionnaires, journées de 1848 et autres, où la légendaire sœur Rosalie secourut tout à tour les blessés adverses et arrêta un jour le feu, en apparaissant sur une barricade.

Durant les cruels épisodes de la Commune, en France, et aussi dans les mouvements xénophobes en Chine (1900) qui inspirèrent à Sœur Jaurias un courage communicatif, tel que l'avaient montré lors du massacre des Chrétiens en Syrie (1860), Sœur Gélas et Sœur Gillot déployant une énergie indomptable, celle d'une mère défendant ses enfants. Que de familles sauvées ! Mais que d'heures

tragiques, parfois sanglantes qui attirèrent l'attention et l'intervention efficace du futur Cardinal Lavigerie.

Toutefois non moins coûteux, non moins admirables, les dévouements obscurs qui sont la trame quotidienne d'une existence de ces servantes des pauvres, des malheureux. Saint Vincent de Paul envoyait ses filles au péril, avec la simple consigne d'y faire leur devoir ; tel le soldat placé en sentinelle, que rien ne peut faire broncher : « Rester fidèle au poste, dût-il en mourir ».

Cette consigne, elle reste en vigueur ; et, dans toutes les parties du monde, selon les nécessités du moment, les Sœurs iront, sans souci du danger, soigner les blessés ou les pestiférés.

C'est pourquoi, durant cette récente guerre (1939), sur les frontières de la Lorraine, dans tout l'Est, ensuite à la levée de la Résistance, sur tous les points du pays, elles ont ouvert leurs portes et prêté leur concours à tous, Français et Alliés, comme en témoignent les citations reçues, non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

Ces citations, identiques pour le fond, revêtent chacune un intérêt particulier. Nous nous bornons à en présenter deux un peu longuement, celle de Sœur Hélène Studler, de Metz, Légion d'honneur, et celle de Sœur Marie Leclercq, de Langres, Médaille de la Résistance.

#### *Sœur Hélène Studler.*

Extrait d'un journal de Clermont-Ferrand :

« Fleur d'héroïsme : Sœur Hélène ».

« Sœur Hélène Studler, Fille de la Charité est morte à cinquante-trois ans.

Pour beaucoup ce nom n'évoque rien et pourtant elle fut une héroïne que chacun doit saluer et vénérer.

Résistante de la première heure jusqu'à la fin, elle donna bien des soucis à la Gestapo ! Car cette Messine avait ce patriotisme obstiné qui finit toujours par vaincre.

Dès juin 1940 elle avait créé à Metz tout un réseau de compllicités pour libérer les soldats français réfractaires aux stalags et oflags.

Les quelque deux mille soldats libérés mirent la Gestapo en éveil. Prise en chasse, elle fut arrêtée et emprisonnée « Mise à la question », elle désarma toujours ses bourreaux par ses réponses et son esprit. Huit mois après, elle était relâchée.

C'est alors qu'elle passa en zone Sud et qu'elle mit son acti-

vité au service des Alsaciens-Lorrains réfugiés dans les centres du Midi. Parmi ses libérés de marque, elle compte le général Giraud qui lui garda toujours une particulière reconnaissance.

Mais le 8 novembre 1942, les Allemands franchissaient la ligne de démarcation. Bientôt à Lyon, où se trouvait Sœur Hélène, alors affectée aux Hôpitaux, la Gestapo retrouvait les traces de la Sœur et, de nouveau, la chasse recommença. Avec la Mère Supérieure, Sœur Didion, Sœur Hélène se réfugia dans le diocèse de Clermont, où, quelques jours encore avant la libération, les Allemands les pourchassaient dans les bois.

Enfin la libération lui permit de rentrer, mais fatiguée, épuisée, sa santé était irrémédiablement compromise.

Le 19 novembre, le général Giraud venait tout exprès à Clermont pour décorer Sœur Hélène, à qui les chirurgiens ne donnaient plus que quelques heures à vivre. Il lui remit la Légion d'honneur et la croix de guerre avec palme et une citation digne des plus grands héros :

« Sœur Hélène Studler, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul. De septembre 1939 à juin 1940, a apporté l'aide la plus efficace aux brancardiers français pour relever sur le front les blessés et les ramener à l'arrière.

De juin 1940 jusqu'en novembre 1942, a fait preuve des plus belles qualités de patriotisme et de caractère, en assistant de nombreux prisonniers de guerre français cachés dans Metz. Arrêtée et emprisonnée, a fait preuve d'un stoïcisme admirable et très chrétien.

N'a pas craint, dès sa sortie de prison, de reprendre son activité. A été, de ce fait, un des éléments essentiels de la résistance et un des piliers du maintien de la cause française en Lorraine occupée.

A, au péril de sa vie, permis à plus de deux mille soldats français et à de nombreux Lorrains, recherchés par la police, d'échapper aux geôles allemandes.

Obligée à son tour de s'échapper en zone libre, a repris, dès son arrivée, de la façon la plus efficace, sa participation à la résistance française. A partir du 11 novembre 1942, étant traquée par la Gestapo, a poursuivi malgré tout son œuvre de charité, apportant aux nombreux Lorrains et Alsaciens chassés de leurs départements un précieux réconfort matériel et moral.

Modèle le plus pur de charité et de ferveur autant religieuse que patriotique.

La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme. »

Paris, le 18 novembre 1944.

*Signé : le général d'Armée, GIRAUD.*

A la mort de Sœur Hélène, la Supérieure Générale des Filles de la Charité a reçu les télégrammes suivants :

Lyon — Cardinal Gerlier — « Profondément attristé décès de Sœur Hélène. Prie avec vous pour cette admirable religieuse française et bénis toutes ses sœurs. »

Cardinal GERLIER, Archevêque de Lyon.

Dijon — Général Giraud et le Colonel Rosen son officier d'ordonnance, également libéré par Sœur Hélène. — « Apprends douloureuse nouvelle. Vouloir bien accepter mes plus vives condoléances. Sœur Hélène nous protège encore du haut du ciel. »

Général GIRAUD.

« Regrettant vivement de ne pas pouvoir assister obsèques Sœur Hélène, suis en communion pensées et prières avec vous et partage votre peine. Vous pouvez être fière, Sœur Hélène a bien servi Dieu, la France et sa Communauté. Respectueusement.

ROSEN.

*Sœur Marie Leclercq.*

Cette fille de Saint Vincent a obtenu cette très belle citation :

Châlons-sur-Marne, le 4 juin 1945.

Ordre général n° 29.

Par application des disposition de la CM n° 950 DP Déco du 28 décembre 1944.

Le général Pucinelli, commandant la 6<sup>e</sup> Région militaire, cite à l'Ordre du Régiment :

LECLERCQ Marie, Sœur Supérieure de l'hôpital de Langres.

Religieuse d'un patriotisme éprouvé qui n'a pas craint de compromettre sa fonction pour servir la cause de la Résistance avec tout son dévouement et toute sa foi, pendant quatre ans.

Aidée de dévoués collaborateurs, s'est employée à héberger des prisonniers évadés d'Allemagne, à les garder comme malades pour leur permettre de se reposer, puis à les doter des cartes d'alimentation, des vêtements, des ressources nécessaires à la poursuite de leur voyage de retour. Pendant deux ans a camouflé dans le personnel de la formation sanitaire des prisonniers en difficulté, a facilité l'évasion d'un F. F. I. arrêté par les Allemands, en traitement à l'hôpital ; a eu enfin le courage de soigner en août et septembre 1944, sous des fausses identités, un capitaine anglais et dix F. F. I. blessés au cours de combats.

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre.

Le général PUCCINELLI,  
Commandant la 6<sup>e</sup> Région militaire.

Signé : illisible.

Lettre adressée à Sœur Marie Leclercq, Supérieure de l'Hôpital de Langres, par la Commission des Hospices :

Madame la Supérieure,

L'autorité militaire qui vous a décerné dimanche dernier la Croix de guerre, avec une élogieuse citation, a rendu un témoignage public du dévouement dont vous avez fait preuve au service de la France depuis le début de la guerre.

Aujourd'hui c'est la Commission administrative des Hospices, le personnel médical et les Chefs de service qui tiennent à vous exprimer, dans cette réunion toute intime, la joie qu'ils ont ressentie de vous voir attribuer cette décoration si bien méritée.

Dût votre modestie en souffrir, il faut bien que je rappelle au moins quelques-uns de vos exploits.

Dès le 15 juin 1940, alors que toutes les autorités civiles avaient évacué la ville, vous êtes restée presque seule, avec quelques vaillantes compagnes, et avec MM. Degré et Chapusot, pour recevoir les Allemands. Par votre attitude énergique et ferme, vous en avez imposé à l'ennemi victorieux et évité le pire à notre hôpital. Grâce à votre présence et à votre sang-froid, le pillage a été réduit au minimum et il n'y a pas eu d'accident grave à déplorer.

Dès le début de juillet 1940, vous avez singulièrement facilité les évasions de prisonniers en les hébergeant en leur fournissant des habits et des subsides pour continuer leur voyage, et surtout en les munissant de faux papiers bien authentiques.

Et dans la suite, combien de réfractaires au service du travail ont trouvé, grâce à vous, asile à l'Hôpital. En évoquant ces temps difficiles, je revois encore toutes ces figures de jeunes gens qui par vos soins étaient embauchés comme infirmiers ou employés, ou bien se trouvaient hospitalisés dans les salles de malades pour une maladie survenue fort à propos, et dont la gravité était d'ailleurs attestée par une impressionnante feuille de température placée à la tête de leur lit.

Faut-il rappeler enfin l'évasion de Simonnet à la barbe des géoliers et des sentinelles ennemies, et tous les soins prodigués en 1944, à nos glorieux maquisards français ou alliés.

En faisant tout cela avec la belle intrépidité qui vous caractérise, vous saviez quelle lourde responsabilité vous encouriez. Et je puis bien vous avouer aujourd'hui que j'ai souvent tremblé pour vous à la pensée des risques auxquels vous vous êtes tant de fois et si tranquillement exposées.

Au nom de la Commission des Hospices, je tiens à vous féliciter

encore de votre magnifique conduite et à vous remercier de tout ce que vous avez fait pour l'hôpital, pour la Résistance et pour la Patrie.

Nous donnons ci-après les noms des autres Filles de la Charité ayant obtenu des citations, nous ne publions que leurs noms, sans autres détails, pour ne pas rendre cet exposé trop long.

C'est en effet d'un bout du monde à l'autre que ces citations nous transportent, et du Pérou à l'Égypte, en traversant l'Europe, que l'on relève à l'Officiel, d'abord comme *Chevaliers de la Légion d'Honneur* :

*Sœur Elisabeth Lanata*, supérieure provinciale des Filles de la Charité du Pérou et de la Bolivie, quarante-cinq ans de dévouement dont trente-deux de services rendus à la cause française au Pérou.

*Sœur Marie Rochette*, Supérieure de l'École Française à Calamarié et des Etablissements Français, à Salonique, trente-cinq ans de dévouement.

*Sœur Marie Cabanes*, Supérieure du Collège de la Providence à Assomption (Paraguay).

*Sœur Marie Soize*, Supérieure des Sœurs de St Vincent de Paul, à Bucarest, cinquante ans de dévouement.

*Sœur Jeanne Gérard*, Supérieure de l'Hôpital français de Madrid.

*Sœur Yvonne Morin*, Supérieure de l'École française d'Ismaïlia.

*Sœur Jane Craven*, chargée du Dispensaire de Neuilly.

*Sœur Hélène Studler*, de Metz.

A celles-ci a dû être ajoutée *Sœur Hélène*, déjà nommée, dont le nom est prononcé avec une reconnaissance émue par des milliers de soldats arrachés à la captivité et de laquelle le Général Giraud, l'un des ses *sauvés* a dit l'héroïsme en lui remettant sur son lit d'agonie, le signe des braves.

Suivent les noms des décorées de la Résistance :

Décorées de la Médaille de la Résistance.

*Sœur Boudon*, Supérieure de l'Hôpital d'Ussel.

*Sœur Chérier*, Supérieure à Metz, devenue, de son refuge de la Vienne, le bon génie des détenus de Rouillé.

*Sœur Gasnier*, Supérieure à Châlons-sur-Marne.

*Sœur de la Génardière*, Supérieure de l'Orphelinat de Bellevue.

*Sœur Leclercq*, supérieure de l'Hôpital de Langres.

*Sœur Lescure*, Supérieure de la Maison de Convalescence d'Épinay-sous-Senart (Seine-et-Oise).

Sœur Tibessart, Supérieure de la Maison de retraite de Stains (Seine).

Puis voici dans un récent numéro de l'Officiel trois citations, de la lointaine Chine et du Pérou, les trois de la Reconnaissance française :

Médaille d'argent :

à Sœur Germaine Duchesne, Supérieure de l'Hôpital général de Tientsin ;

à Sœur Marie Raymond, Supérieure de l'orphelinat du Jentsé-tang. Pékin.

Médaille de Vermeil :

à Sœur Julie Nocher, Supérieure de l'Orphelinat et Préventorium d'Enfants à Magdalena del Mav, près Lima (Pérou).

Elles seraient nombreuses à citer, les médailles de la Reconnaissance Française, à titre de service social. Cet exposé suffit.

Et comment ne pas signaler cet autre genre de mérite, sûrement non moins prisé de Dieu et des témoins du fait, qu'ont acquis, au cours de la guerre, ces seize sœurs emprisonnées pour des motifs équivalents ? A leur tête figure leur Supérieure Générale qui pendant quarante-cinq jours, en cellule étroite, à peine munie du strict nécessaire, fut tenue au secret, sans autres rapports qu'avec l'ennemi, par des interrogatoires perfides, mais que sa possession d'elle-même sut toujours déjouer. Quelle émotion pour toute sa famille religieuse, quand, à travers le monde, la radio de Londres fit connaître son arrestation par la Gestapo !

Voici le nom des Filles de la Charité emprisonnées :

Sœur Laure Decq, supérieure générale,

Sœur Urbain,

Sœur Hélène Studler de Metz,

Sœur Thil, de Metz, compagne de Sœur Hélène et son aide.

Sœur Duval, de Metz.

Sœur Duval, de Belletanche.

Sœur Steichen, de Metz.

Sœur Bourg, de Metz.

Sœur Tachx et Sœur Murri de Helsingor (Danemark), les deux, pour avoir facilité l'évasion de prisonniers français.

Sœur Picot, d'Hazebrouk.

Sœur Bazaud, Supérieure de l'Hôpital de Fontainebleau.

Sœur Poulain, Supérieure de l'Hôpital de Grex.

Sœur Leclercq, Supérieure de l'Hôpital de Langres.

Sœur Margat, Supérieure de la Maison de Charité de Montpellier.

Sœur Carias, Supérieure de l'Hôpital de Lyon.

Sœur Haquette, de l'Hôpital de Mont-de-Marsan.

Bien entendu, il ne peut être question de porter les insignes. L'humilité, dont Saint Vincent est un si beau modèle, incite ses filles à n'en plus faire état, et à se soustraire le plus possible aux manifestations dont elles pourraient être l'objet, pour avoir rempli leur devoir.

« Remplir son devoir ! » L'inoubliable Sœur Rosalie, la protectrice, la mère des pauvres du quartier Mouffetard, reste pour ses sœurs, en cela encore, un exemple permanent. C'est elle qui a dit : « Une fille de la Charité quoi qu'il puisse lui en coûter, « ne peut pas manquer au devoir de secourir un malheureux. » Comment, en effet, ne pas héberger des évadés de guerre, tout tremblants de froid et de faim ? « Combien de fois Sœur Hélène « brava-t-elle la mort, dit le général Giraud, dans sa citation, pour « réussir à rendre la liberté aux prisonniers. » Son nom est connu de milliers d'évadés.

### *Les Juifs.*

Le sort des Juifs ne pouvait laisser insensibles les héritières de Saint Vincent de Paul. Que d'orphelinats ouvrirent leurs portes à ces pauvres enfants que leurs malheureux parents devaient abandonner, en quittant leur foyer. Combien d'entre eux les confiaient en toute sécurité à celles qu'ils savaient ne regarder ni nations, ni croyances, ainsi que le veut le pur esprit du Christianisme, voyant des frères dans tous les hommes sortis de la main de Dieu.

Bien des retours ont eu lieu depuis la libération : un certain nombre de ces pauvres enfants ont recouvré qui son père, qui sa mère, parfois les deux. Alors quels transports de joie et quels mercis enthousiastes, en emmenant leurs chers enfants ! Mais, hélas ! à combien faut-il laisser ignorer le bonheur de leurs camarades ! Que de pleurs, malgré l'espoir de la réunion qu'on essaie de soutenir.

Durant ces douloureuses années, que se passait-il à l'arrière ? L'arrière... dès 1940, n'existait plus. Partout la présence de l'ennemi engendrait la misère la lutte, la souffrance, les tristesses, les deuils, partout des malheureux.

Aussi, malgré les difficultés, la charité n'a jamais chômé. Les catholiques américains, témoins du pitoyable état des populations sinistrées, se sont concertés avec les Evêques des diocèses des Etats-Unis, déjà en rapports avec les Filles de la Charité de leur patrie et au courant de leur œuvres. Ensemble, ils ont résolu de confier aux Sœurs de Saint Vincent françaises, la responsabilité de la répartition de leurs secours. Le centre de distribution des dons des catholiques des Etats-Unis serait la Maison-Mère, 140, rue du Bac, Paris (VII<sup>e</sup>).

Sans se laisser arrêter par l'écrasante charge, la Communauté a organisé des centres de répartition dans ses maisons des régions les plus sinistrées des côtes bretonnes et normandes et d'ailleurs, non seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes des quarante-deux départements qui ont le plus souffert. Dès lors les envois d'Amérique ont été transbordés, à l'aide de grands camions, portant la marque N. C. W. C. soit dans les dépôts prévus, soit au 140, rue du Bac, où se trouvait le bureau des délégués américains.

En même temps, partait du 140 : 1<sup>o</sup> une note détaillée, indiquant la nature et le nombre des colis déposés au centre distributeur ; 2<sup>o</sup> des bordereaux à retourner à Paris, en justifiant l'emploi. Les délégués américains ravis de l'organisation et de sa rapidité d'exécution, non moins que de la clarté des comptes rendus, en exprimaient leur satisfaction d'une manière touchante.

Il faudrait exposer ici les remerciements des intermédiaires, traduisant la consolation, la reconnaissance des gens secourus, pour comprendre la valeur et l'opportunité de ces secours.

Le plus souvent le camion emmenait une sœur aidant à la répartition des lots et notant les desiderata signalés.

Grâce aussi à ces précieux secours, on a pu, tout récemment, faire arriver à Brest (Bretagne), lors de la terrible explosion qui atteignait la partie de la ville restée debout, un camion de même provenance, chargé de toutes sortes d'objets et de vivres. Les deux Sœurs qui l'accompagnaient purent juger de l'urgence du don et de la joie émue des pauvres Brestois surpris et reconnaissants au N. C. W. C.

N'est-ce pas cette même mentalité de charité catholique qui dictait aux Filles de Saint Vincent de Paul d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de toute l'Europe centrale et d'ailleurs, leur accueil compatissant aux prisonniers français et autres ?

Combien d'entre ces derniers sont venus, depuis lors, transmettre à la Maison-Mère le souvenir des ces filles de la Charité, et

dire l'inaltérable reconnaissance qu'ils garderont de leur assistance et de leurs encouragements.

O Eglise catholique ! Qu'ils sont touchants les sentiments que tu inspires !

MISSIONS ETRANGÈRES,  
(128, rue du Bac, Paris).

*Extrait du Décret en date du 17 juin 1947  
publié au Journal Officiel du 26 juin 1947.*

portant promotion et nomination dans la Légion d'Honneur.

ARTICLE PREMIER — Sont promus ou nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur :

*Au grade de chevalier.*

MUFFAT François-Louis, sous-lieutenant, aumônier des Forces Françaises de l'Intérieur.

Après avoir dans la clandestinité, au Réseau Action Jean-Marie-France Combattante, donné depuis 1943 des preuves nombreuses de patriotisme et servi la cause de la Résistance à la Libération, a suivi le 1<sup>er</sup> Régiment de Volontaires de l'Yonne à la 1<sup>re</sup> Armée Française jusqu'à la capitulation allemande. D'un courage au-dessus de tout éloge, d'une abnégation totale et d'un esprit de sacrifice hors de pair, ayant su se faire aimer de tous, a été pour tous les hommes un précieux réconfort tout au long de la campagne. Toujours présent à leurs côtés au plus fort des engagements, s'est distingué à Frédéric-Fontaine les 17 et 18 novembre 1944, traversant les champs de mines pour porter secours aux blessés à Michelbach (Alsace) ; le 7 décembre 1944, prenant pied dans le village avec les premiers éléments sur les pitons de la vallée de la Thur ; du 25 décembre 1944 au 18 janvier 1945, et surtout dans la forêt du Nonnenbrück (Haut-Rhin) ; du 20 janvier 1945 au 2 février 1945, lors de l'offensive d'Alsace, le régiment décimé dans la boue, la neige et le froid, se battant dans des conditions très dures, apporta partout sa présence et le réconfort de son calme souriant ; toujours au plus fort du combat, allant sous le feu de l'ennemi ramasser les blessés, dirigeant les brancardiers et donnant le plus magnifique exemple du mépris de la mort.

Ces nominations ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

ART. 2. — Le Président du Conseil des Ministres et le Ministre de la Guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de

l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

Par le Président de la République

Le Ministre de la Guerre

Signé : COSTE-FLORET.

Fait à Paris le 17 juin 1947

Signé : VINCENT AURIOL.

Le Président du Conseil des Ministres

Signé : RAMADIER.

---



## CONCLUSION

---

La conclusion ?... c'est à vous, lecteurs, qu'il appartient de la tirer. Nous vous avons exposé des faits, des faits que vous pouvez facilement vérifier. Vous avez pu vous faire une opinion.

Les Religieux pendant la guerre, sous l'occupation, dans la Résistance, en Europe et sur les terres lointaines, ont joué leur rôle, tenu leur place.

Ils étaient avec les autres Français, partageant leur vie et leurs souffrances, tombant souvent à leurs côtés.

En 1914 ils étaient revenus de l'exil où les avaient envoyés les odieuses lois d'exception de 1901 et 1904.

Cette fois-ci, ils étaient sur place pour servir à nouveau la Patrie passionnément aimée.

Cela, il ne faut jamais l'oublier.

---

Tous les prosternements du monde  
Ne valent pas le bel agenouillement d'un homme  
libre.

\*  
\* \*

Français, dit Dieu, c'est vous qui avez inventé ces  
beaux jardins des âmes.

Je sais quelles fleurs merveilleuses croissent dans  
vos mystérieux jardins.

\*  
\* \*

Peuple qui jettes par brassées  
Les beaux lys de France au col non ployé,  
Couchés,  
Jonchés,  
Fauchés,  
Aux pieds de la très Sainte et de l'Immaculée.

(PÉGUY)

